

# La Poste 2020 s'écrira avec -20 % de personnels !

■ Le 27 novembre dernier, s'est tenue une première CDSP dans le cadre du Projet de réorganisation 2015/2016 ■ Selon la Direction, elle devrait permettre à la DNAS de se rapprocher de l'objectif 2020 fixé à chaque entité en matière de reprise d'emploi à La Poste.

En préambule, on nous a expliqué que cette réorganisation était inéluctable et qu'elle allait être mise en œuvre dans la cadre de La Poste 2020. Le prétexte : la baisse du chiffre d'affaires, notamment courrier ! Chaque direction doit ses coûts en «travaillant mieux avec moins de monde» ! C'est pourquoi 12 chantiers ont été identifiés à la DNAS (Direction Nationale des Affaires Sociales), certains mis en place depuis le 1<sup>er</sup> décembre, d'autres le seront d'ici mars 2015 afin de réfléchir aux différentes pistes de réorganisation possible pour 2016.

Comme dans toutes les entités et métiers, le siège demande à l'action sociale et sa direction de réduire les coûts de structures. Et de rajouter, qu'en plus, il ne faut pas se plaindre puisque selon eux l'effort est faible par rapport à certaines branches: la DNAS devra rendre 20% d'emploi d'ici 2020.

**A Sud nous tenons à rappeler que depuis 7 ans la DNAS a déjà réduit ses effectifs de 30%.**

Ils ont déjà tout prévu :« Pour cela, il faut faire baisser le coût de revient de la DNAS en changeant la façon de travailler et en réduisant le nombre d'agents. De plus il faut être en adéquation avec les métiers et leurs organisations qui par exemple, ont mis en place des RH de proximité. C'est ainsi que les Conseiller-es en Communication seront sans doute amenés à disparaître dans leur forme actuelle puisque ce sont les relais Branches RRH et les managers qui seraient

## A retenir

*amenés à faire la communication orale ».*

**A Sud nous sommes toujours sceptiques sur l'implication des métiers.**

De plus, comme les député-es viennent de voter le nouveau découpage des régions, ce nouveau maillage territorial aura sans doute un impact non négligeable sur le maillage DNAS (baisse du nombre d'établissement, baisse du nombre de CTPC, les instances territoriales du social).

**A Sud nous pensons que la Poste profitera de ce redécoupage des régions pour revoir le nombre de CTPC et donc le maillage DNAS. Ce ne sera pas sans conséquences sur l'emploi, la proximité et la prise en compte des spécificités locales.**

Autre point à retenir le rattachement administratif des AMDIS (agents mis

à disposition des associations) à la DNAS. Cela aura un fort impact sur les RH qui ne gèrent actuellement que 160 agents DNAS puisque les AMDIS sont 210. De plus, la Poste veut faciliter la mise à disposition des personnels et veut nouer des partenariats avec les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire pour placer ses AMDIS.

Manoeuvre, à peine déguisée, d'éjecter les AMDIS de l'opérationnel, pour supprimer encore des emplois. Par ailleurs, les associations seront incitées à reprendre des AMDIS et, le cas échéant, verront leur dotation financière baisser.

**A Sud, les bras nous en tombent, lorsque l'on se rappelle la chasse faite aux AMDIS il y a quelques années. Combien de compétences gâchées pour en arriver là ! Nous serons aussi attentifs à l'organisation du Pôle des Ressources Humaines.**



# Des nouveautés attendues ou à venir :

■ **Restauration** : Tout d'abord la DNAS va certainement être amenée à prendre en charge les surfaces des RIE que gère actuellement POST-IMMO. Sur les 140 sites actuels, 100 seraient repris par la DNAS et POSTIMMO auraient la charge des 40 restants.

Selon la DNAS actuellement les restaurants ne sont utilisés qu'à 50% : cette réorganisation devra prendre en compte les évolutions dans les métiers mais aussi prévoir un «développement commercial» pour augmenter la fréquentation.

A savoir, ouverture à d'autres entreprises pour avoir de nouveaux convives, ventes de menus à emporter pour que les postier-es qui préfèrent manger à l'extérieur fassent désormais leurs courses pour se restaurer dans les RIE.

**A Sud, nous attendons d'en savoir plus sur les pistes pour nous prononcer sur ce type de proposition.**

■ La Poste et la DNAS proposeront une réflexion sur le développement de nouvelles activités dans les associations pour les dynamiser (micro-crèche associative pour les centres de loisirs, comme à Bordeaux)



**Pour rappel ce projet a été porté à l'époque par notre Fédération au COGAS !**

■ Afin de réduire les effectifs, il est envisagé de dématérialiser ce qui peut l'être grâce au développement numérique (chèques-vacances, Titres Restaurant, dossier unique qui se remplit en ligne...).

A Sud nous ne sommes pas contre, mais nous sommes pour le libre choix de l'agent.

## Un projet expérimental de réorganisation à la DNAS Grand-Est :

Afin d'envisager le futur de la DNAS, un point a été fait sur une réorganisation qui est en cours à l'établissement Grand Est : elle anticipe, il nous semble, le nouveau mode de fonctionnement souhaité. Ami-es Conseillers Communication, vos jours sont comptés quand on voit que sur cet établissement de 3 postes de Cocom, un poste d'assistant communication (à Metz) et un d'assistant communication (à Besançon), on passerait à un poste d'Encadrant Communication Activités Sociales (à Metz) et à un poste d'assistant communication (à Metz)... Soit trois emplois de perdus !

**Pour faire avaler la pilule qui fait passer l'effectif de 11 positions de travail (12 actuellement avec un surnombre autorisé) à 10 positions de travail, des promotions sont prévues, ce qui s'appelle, à SUD, acheter la paix sociale.**



Un prochain point sera fait aux organisations syndicales le 14 avril 2015.



**Fédération des activités postales et de télécommunication**

25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34  
mail sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org